



CONSULTATION POUR L'ELABORATION D'UN GUIDE NATIONAL
ET D'UN KIT DE FORMATION ET DE COMMUNICATION
SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION
DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

I. CONTEXTE

De nombreuses recherches dans le monde ont montré des liens importants entre l'amélioration de l'évolution du VIH-SIDA et la nutrition. Une nutrition adéquate est nécessaire pour maintenir le système immunitaire, gérer les infections, optimiser la réponse au traitement médical, maintenir des niveaux sains d'activité physique, et soutenir une qualité de vie optimale pour une personne vivant avec le VIH (PVVIH). Une bonne alimentation peut contribuer à ralentir la progression de la maladie. Les interventions nutritionnelles peuvent également aider à optimiser les avantages des médicaments antirétroviraux (ARV) et augmenter l'observance des schémas thérapeutiques, qui sont tous deux essentiels pour prolonger la vie des PVVIH et à la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Des stratégies efficaces pour accroître la sécurité alimentaire et améliorer les moyens de subsistance peuvent donc être importantes dans le cadre de la prévention, de l'atténuation et du traitement de la maladie.

Dans ce sens et dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique national de lutte contre le sida 2020-2023 (PSN), la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) a conduit, avec l'appui du Fonds mondial (FM) et du programme alimentaire mondial (PAM), une étude nationale d'évaluation de la sécurité alimentaire et du statut nutritionnel des personnes vivant avec le VIH (PVVIH). Les résultats de cette étude ont montré une bonne situation de la sécurité alimentaire (SA) des PVVIH, mais cette situation reste potentiellement instable en raison de la prévalence des stratégies de survie utilisées et des difficultés pour les PVVIH de maintenir cette situation de SA. Elle a montré également une prévalence de la malnutrition, plus en lien avec le surpoids ou l'obésité (42%) qu'avec la dénutrition (7%).

Le Maroc a adopté depuis 2015, l'approche Tester et Traiter. A fin 2021, le Maroc estimait le nombre de PVVIH à 23000 PVVIH dont près de 1000 enfants. 82% de ces PVVIH connaissent leur statut sérologique pour le VIH. Actuellement 18159 sont sous traitement par les antirétroviraux (ARV), suivis au niveau des 35 structures nationales de prise en charge du VIH

par des équipes référentes constituée de médecins référents, infectiologues, internistes ou généralistes, et par des médiateurs thérapeutiques, psychologiques et sociaux. Or, il est notoire que de nombreux ARV ont des effets secondaires liés à la surcharge pondérale et à la liposystrophie.

Le panier des services d'appui psychologique et social (APS) destiné aux PVVIH est multiple et variable selon les différents contextes des centres référents et des PVVIH. Il peut s'agir de médiation sociale, d'aide économique, d'aide au transport, d'appui alimentaire, d'orientation vers des structures ou des associations, etc. Or, la récente étude a montré qu'aussi bien les médecins référents que les médiateurs thérapeutiques et sociaux, évoquaient rarement les questions alimentaires et nutritionnelles avec les PVVIH qu'ils prennent en charge et que ces derniers bénéficiaient rarement d'un appui comme le panier alimentaire.

D'un autre côté, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS) a développé, dans le cadre du Programme National de Nutrition, un Guide National de la Nutrition, dans lequel sont déclinés des chapitres spécifiques aux populations particulières, telles que la femme enceinte, l'enfant, la personne diabétique ..., avec des orientations nutritionnelles adaptées. Cependant, il n'y a aucun volet dans ce guide qui traite spécifiquement le cas des PVVIH.

A cet effet et afin d'améliorer la prise en charge globale des PVVIH et d'y intégrer les volets alimentaire et nutritionnel, la DELM prévoit d'élaborer, avec l'appui du PAM et du FM, un guide national sur la prise en charge alimentaire et nutritionnelle des PVVIH.

II. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

1. Objectif général

Le principal objectif de cette consultation est d'élaborer un guide national et des outils pédagogiques pour intégrer efficacement la composante alimentaire et nutritionnelle dans la prise en charge des PVVIH et ce, dans le but ultime d'améliorer la qualité et la globalité de cette prise en charge.

2. Objectifs spécifiques

- 1) Conformément au programme national de nutrition et aux documents d'orientation et protocoles connexes, élaborer des orientations alimentaires et nutritionnelles pour les PVVIH, spécifiques au contexte du Maroc (culture, habitudes, disponibilité et coût des différents aliments), en tenant compte des résultats de l'étude et en prenant en considération la variabilité liée à l'âge (notamment, les nourrissons, les jeunes enfants et les seniors), au sexe, à la grossesse, l'allaitement et à l'existence de comorbidité comme les maladies non transmissibles ou de maladies opportunistes.

- 2) Elaborer des outils pédagogiques destinés à renforcer les connaissances et les compétences des acteurs de la prise en charge et de l'appui psychologique et social des PVVIH en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, afin de :
- Aider les médecins référents à identifier les problèmes alimentaires et nutritionnels chez les PVVIH et adapter leurs conseils en fonction de leur situation clinique et des schéma thérapeutiques ;
 - Doter les médiateurs thérapeutiques et sociaux de connaissances pour les aider à fournir des conseils alimentaires et nutritionnels aux PVVIH et aussi orienter les paniers alimentaires pour les PVVIH ;
 - Aider ces derniers à faire un diagnostic de la SA des PVVIH et à établir des critères objectifs d'éligibilité à l'aide alimentaire ;
 - Aider les médiateurs thérapeutiques et sociaux à orienter les PVVIH vers les filets de sécurité sociale existants et les services offerts par le gouvernement et d'autres acteurs pour répondre aux besoins de sécurité alimentaire.

III. TACHES DU CONSULTANT

Le /La consultant/e, sous la supervision directe du comité de pilotage et de suivi de cette consultation, composé des cadres du programme de lutte contre le sida, programme national de nutrition, Unité de Gestion du Fonds mondial, Programme Alimentaire Mondial, ONUSIDA, Médecins référents et autres personnes ressources, sera chargé(e) de :

- Elaborer une note méthodologique avec échéancier de mise en œuvre,
- Animer les réunions de briefing - débriefing et de coordination dans le cadre de la consultation ;
- Elaborer les différents livrables attendus, relatifs au développement du guide, des outils pédagogiques et du plan de formation ;
- Contribuer à l'organisation de l'atelier de validation du guide et des outils.

IV. LIVRABLES

- **Livrable 1** : Note méthodologique décrivant les étapes et modalités de mise de la consultation et l'échéancier.
- **Livrable 2** : Version préliminaire du guide incluant les différentes parties pour répondre au premier objectif spécifique.
- **Livrables 3** : Les outils pédagogiques de formation accompagnés d'un plan de renforcement de compétence pour les médecins référents et les acteurs communautaires.
- **Livrable 4** : Version finale et validée du guide intégrant les recommandations du comité de pilotage de la consultation et incluant les outils pédagogiques validés.

V. COMPETENCES REQUISES

- Formation supérieure en Santé Publique, Médecine de Nutrition ou équivalent ;
- Très bonne connaissance en matière de sécurité alimentaire et en Nutrition ;
- Connaissance sur la riposte nationale au VIH-sida au Maroc, notamment en ce qui concerne le contexte national de la prise en charge et de l'appui psychologique et sociale des PVVIH ;
- Connaissance en matière de prise en charge thérapeutique des PVVIH et des effets secondaires des ARV ;
- Expérience en éducation Nutritionnelle et thérapeutique ;
- Expérience dans la conception de modules de formation serait un atout ;
- Maitrise le français écrit et parlé ;
- Très bonne capacité rédactionnelle.

VI. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

La consultation est prévue pour une durée de 20 jours de travail, étendus entre la date de signature du contrat et le 31 Janvier 2023, répartis comme suit :

Tâche	Jours de travail	Organe d'appui
Note méthodologique/ Plan du guide	2	PAM
Version préliminaire du guide	8	PAM
Outils pédagogiques et plan de formation sur le guide	5	FM
Atelier de validation	3	FM
Finalisation du guide et des outils pédagogique et du plan de formation	2	FM
Total	20 Jours	PAM (10) ; FM (10)

VII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du plan d'appui du programme alimentaire mondial (PAM) et du programme d'appui du Fonds mondial - subvention MAR-C-MOH pour l'année 2022, selon les modalités précisées plus haut dans l'article 6 de ces TDR.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 04 Décembre 2022 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : f.gomri@programmefondsmondial.ma ; programmesida@gmail.com ; machichiboutaina.12@gmail.com, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Consultation pour l'élaboration d'un guide national et d'un kit de formation et de communication sur la sécurité alimentaire et la nutrition des personnes vivant avec le VIH.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.